

Fiche informative sur l'action

Titre de l'action : Dispositif « sas » pour venir en aide aux élèves en grande difficulté.

Académie de Nancy-Metz

Etablissement : collège Louis Armand, place du mineur 57540 Petite Rosselle.

ZEP : non

Téléphone : 03 87 85 04 25

Télécopie : 03 87 84 12 19

Mèl de l'établissement : ce.0572493@ac-nancy-metz.fr

Site de l'établissement : <http://www.ac-nancy-metz.fr/Pres-etab/CollLouisArmandPetiteRoselle>

Personne contact (mèl) : marie-christine.kurasiak@ac-nancy-metz.fr

Classes concernées : 5^{èmes}

Discipline(s) concernées : toutes

Date de l'écrit : juin 2008

Résumé : notre projet initial

Le dispositif consiste à aider les élèves en grande difficulté. Ce projet s'adresse, dans un premier temps, à 7 élèves de 5^{ème}, rencontrant tous des difficultés et ayant bénéficié en 6^{ème} de soutien et/ou d'un PPRE. Par la suite, des élèves d'autres niveaux pourront être intégrés au dispositif.

La mise en place du dispositif : les élèves concernés sont évalués au début du projet afin de fixer les objectifs du « sas ». Chaque projet s'étend sur une durée limitée (4 à 6 semaines) et permet à l'élève d'acquérir 1 ou 2 compétences bien précises. Les enseignants de la classe se concertent afin de fixer ces compétences et de suivre l'évolution de l'élève.

Les professeurs des élèves concernés par le dispositif pourront sortir l'élève de la classe à raison de 2 ou 3 heures par semaine. L'élève sera alors pris en charge par un enseignant volontaire qui l'aidera à acquérir, par le biais d'un projet, les compétences transversales fixées au préalable. Le travail de l'élève sera mis en valeur afin que ce dernier reprenne confiance en lui. Pendant ces heures « d'accompagnement individuel », l'élève pourra, s'il le souhaite, avec l'aide de l'enseignant, se préparer au cours suivant. Un enseignant pourra également intégrer le cours d'un de ses collègues afin d'aider, au sein même de la classe, le ou les élèves concernés.

Le choix d'un tuteur : chaque élève concerné par ce dispositif pourra choisir parmi les enseignants volontaires un tuteur qui le soutiendra et le conseillera pendant toute la durée du projet et par la suite s'il le souhaite.

L'évaluation : les élèves concernés par le SAS ne seront plus évalués par des notes mais par un système d'évaluation des acquis qui tiendra compte des objectifs fixés en début de « sas » (acquis, en cours d'acquisition, non acquis).

Les acteurs du projet : l'équipe éducative se réunira régulièrement pour se concerter, suivre l'évolution de l'élève et évaluer le dispositif. Les parents seront impliqués dans le projet de l'élève, en effet ce n'est qu'avec leur aide que ce dispositif pourra réellement fonctionner.

Mots-clés

STRUCTURES	MODALITES DISPOSITIFS	THEMES	CHAMPS DISCIPLINAIRES
Collège	Individualisation	Comportements de rupture Difficulté scolaire Documentation Evaluation Maîtrise des langages Parents, Ecole Vie scolaire	Interdisciplinarité

Ecrit sur l'action

Titre de l'action : dispositif « sas » pour venir en aide aux élèves en grande difficulté.

Académie de Nancy-Metz

Etablissement : collège Louis Armand, place du mineur 57540 Petite Rosselle

Dispositif « sas » pour venir en aide aux élèves en grande difficulté

Notre action est née de la volonté de redonner confiance à l'élève en difficulté, de faire converger l'enseignement des différentes matières autour d'une même problématique : donner aux élèves une aide véritablement individuelle leur permettant, par l'acquisition du socle commun, d'améliorer leurs résultats et leurs relations avec le système scolaire et ses acteurs, de faciliter leur intégration dans la classe et leur autonomie dans l'établissement.

I- Organisation

Dès le mois d'octobre, notre équipe pédagogique s'est réunie afin de mettre en place un dispositif pluridisciplinaire capable d'aider les élèves en grande difficulté : le dispositif « sas ».

Aspects innovants de notre projet :

- La prise en charge individuelle de l'élève, à l'extérieur et dans la classe, sur une période de 6 semaines, à raison de 2 ou 3 heures par semaine.
- En début de période, les enseignants se concertent afin de repérer les élèves en grandes difficultés, de fixer pour chaque élève les compétences à acquérir et la façon de les acquérir. A mi-parcours et en fin de dispositif, l'équipe pédagogique se concerta afin d'évaluer les progrès de l'élève et de dresser un bilan du dispositif.
- Un des objectifs prioritaires du dispositif est de créer un véritable dialogue entre l'élève et l'enseignant, d'établir un rapport de confiance mutuelle qui permettra par la suite de donner envie.

II- Mise en oeuvre

- 1- Au cours de cette année, des réunions régulières de l'équipe pédagogique nous ont permis de mettre en place le dispositif. Dès le mois d'octobre, nous avons repéré en 5^{ème} plusieurs élèves en grande difficultés qui avaient pourtant en 6^{ème} bénéficié d'aide ou de PPRE. Nous avons dès lors fixé pour chaque élève des compétences précises à acquérir (2 au maximum), compétences relevant du socle commun des connaissances et des compétences.
- 2- Comme le dispositif prévoit une aide individuelle de l'élève à l'extérieur et dans la classe, nous avons organisé la prise en charge de l'élève à raison de 2 ou 3 heures par semaine. Le professeur de français a par exemple demandé à un de ses collègues volontaires de prendre en charge l'élève pendant une de ses heures afin de travailler la compréhension d'une leçon ou le rangement de son classeur.
- 3- Avant de débiter le projet, nous avons rencontré les parents des élèves concernés et leur avons présenté le dispositif SAS. Nous avons insisté sur l'importance de leur collaboration au projet de leur enfant.
- 4- Le dispositif a démarré à la fin du mois d'octobre. Les élèves concernés ont été pris en charge à l'extérieur ou dans la classe par des enseignants volontaires. La plupart d'entre

eux ont travaillé sur les mêmes compétences : l'organisation du travail, l'apprentissage d'une leçon, la compréhension d'une consigne.

- 5- Trois semaines plus tard, une nouvelle réunion de concertation a eu lieu, il s'agissait pour l'équipe de discuter des problèmes rencontrés et d'évaluer à mi-parcours les progrès des élèves concernés. Plusieurs problèmes ont été soulevés : le manque de communication entre les enseignants, en effet les professeurs ne savaient pas quel collègue était disponible ou prêt à prendre en charge un élève ou à intervenir dans la classe. Un planning a donc été élaboré. Autre problème rencontré : les absences de certains élèves concernés par le dispositif. Il nous était dès lors impossible d'évaluer les progrès effectués.
- 6- Nous avons pu quand même évoquer les aspects positifs du dispositif : l'amélioration du comportement de la plupart des élèves concernés apparemment très satisfaits de cette prise en charge individuelle, dans l'ensemble des élèves plus motivés et développant le goût de l'effort.
- 7- Lors de réunions suivantes, un document de suivi de l'élève a été mis en place afin que chaque professeur ayant pris en charge l'élève puisse y noter les compétences travaillées et y faire ses remarques. Une évaluation-bilan a eu lieu, nous avons pu estimer, pour chaque élève, si les objectifs fixés au départ ont été atteints, les compétences acquises, en cours d'acquisition ou non-acquises. De nouveaux élèves de 5^{ème} sont entrés dans le dispositif en raison d'une baisse alarmante des résultats.

III- Bilan

Un bilan mitigé :

- Pour la plupart d'entre nous, enseignants, le dispositif « sas », est apparu comme une réponse nécessaire aux besoins des élèves en grande difficulté. Il présente l'avantage de fournir aux élèves concernés une aide réellement individuelle, de créer un véritable dialogue entre l'élève et l'enseignant et donc d'installer un rapport de confiance qui souvent n'existait pas au préalable. L'élève est suivi par une équipe et grâce à une concertation régulière des enseignants, ses difficultés mais aussi ses progrès sont pris en compte dans toutes les matières.
- La mise en place de ce dispositif a permis aux enseignants de mettre en commun leurs pratiques pédagogiques, voire de les remettre en question au regard des difficultés rencontrées par les élèves.
- Suite à des entretiens avec les élèves concernés par le « sas », nous avons remarqué que la plupart étaient satisfaits de cette prise en charge individuelle et de l'aide apportée, certains ont pu véritablement progresser grâce, notamment, à l'acquisition d'une méthode de travail, les travaux d'écriture sont mieux présentés, l'élève semble mieux organisé. Plusieurs collègues ont constaté, grâce à l'aide fournie sur l'apprentissage des leçons, une

amélioration des résultats. Le comportement de l'élève face au travail, à la classe et à l'enseignant semble lui aussi plus positif.

- Des difficultés doivent être néanmoins évoquées, le dispositif « sas » a trop souvent été confronté à des problèmes : les horaires (sur quelles heures faire intervenir un autre enseignant sachant que l'élève ne doit pas avoir d'heure de travail supplémentaire, qu'il ne doit pas manquer un cours au risque de prendre du retard sur la classe, que l'heure doit s'effectuer sur l'emploi du temps d'un collègue prêt, soit à laisser sortir l'élève de son cours, soit à le laisser intervenir au sein de la classe) ; les interventions (les collègues volontaires pour la prise en charge de l'élève étaient au départ peu nombreux ou leur emploi du temps ne permettaient pas la prise en charge).

IV- Evaluation de l'action

Domaines évalués : comportement, savoir être, savoirs, compétences, autonomie.

- **Nature de l'évaluation :**
 - à la fin de la séance SAS : reprise de questions déjà données
 - constat personnel de l'élève sur son organisation du travail
- **Indicateurs utilisés**
 - les notes obtenues après l'aide
 - les résultats des fiches de suivi
- **Résultats de l'évaluation**
 - auprès de l'administration : réunions périodiques de suivi des élèves en SAS.
 - auprès des enseignants de l'équipe innovante : motivation importante des élèves en séance SAS ; plus grande écoute de la classe ; un élève très réservé et en grande difficulté parvient à exprimer ses difficultés en aparté.
- **Utilisation de l'évaluation auprès de la communauté éducative**
- *Le SAS a créé, au sein de notre équipe, une dynamique autour du traitement de la difficulté auprès de tous les élèves ; de plus il a permis un partage d'idées, de pratiques...entre collègues (éléments transférables).*

VII- Perspectives

- Aménagements : davantage de sorties de cours, davantage de concertations pour la sortie et le retour ; préciser encore les domaines à travailler et le type d'exercices.
- Remédiations : faire surtout des travaux d'anticipation lors des sorties ; parallèlement au cours : faire recommencer des devoirs où les élèves ont échoué, pour leur montrer que désormais ils sont capables de les réussir.